NATURE

Des plantes devenues rares

Le centre de phytosociologie de Bailleul a publié récemment une flore de la Flandre française et un répertoire des *« Plantes protégées et menacées de la région Nord/Pas-de-Calais »* (1). Nous avons par ailleurs mis la main sur une *« Flore de l'arrondissement d'Hazebrouck »* datant de 1850, écrite par Henri Vandamme, pharmacien à Hazebrouck. Il est frappant de voir dans la flore actuelle la quantité de plantes déclarées très rares, voire à présence exceptionnelle. Quand on compare les deux flores, on est encore davantage surpris par la quantité de plantes qui ont disparu en 150 ans (et sans doute moins). Nombre de plantes que connaissaient nos pères - un des mérites de la flore de monsieur Vandamme fut de mettre les noms flamands des plantes - n'existent plus aujourd'hui. Plantes qui la plupart du temps n'étaient pas signalées comme rares il y a 150 ans, ainsi **le saxifrage granulée** (*witte steenbreeke* (2)) qui était réputée dissoudre les calculs rénaux, que l'on trouvait dans les prés. Vandamme cite deux variétés de **droseras** (*loopig*) qui poussaient dans les lieux marécageux, on n'en parle plus aujourd'hui, **le scandix peigne de Vénus** (*noelde kervel*) *« commun dans les champs, prés, chemin de la Motte au bois »* n'existe plus non plus chez nous de même que **la caucalide âpre** (*rooden tortylium*) que l'on trouvait dans les haies et le long des chemins. **La buplèvre à feuilles rondes** (*haezen oor*) était dans les champs, de même que **l'aspérule des champs** (*blauwen walmeester*), **l'avoine stérile** (*ydel haver*). **L'avoine des prés** (*haver der weyden*) se trouvait dans les prés secs. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Monsieur Vandamme liste huit variétés d'orchidées dont **l'orchidée à larges feuilles** (*handekens of zesde wandel-kruyd*), *« très commune sur les pelouses »*, **les orchidées mâles** (*tweedel standel-kruyd*) *« commun dans les prairies »* dont la présence est aujourd'hui déclarée exceptionnelle (plus que très rares).

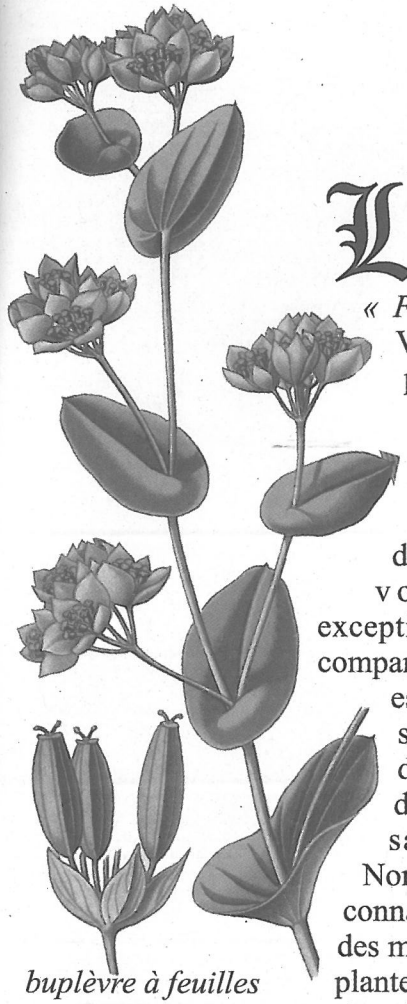

buplèvre à feuilles rondes

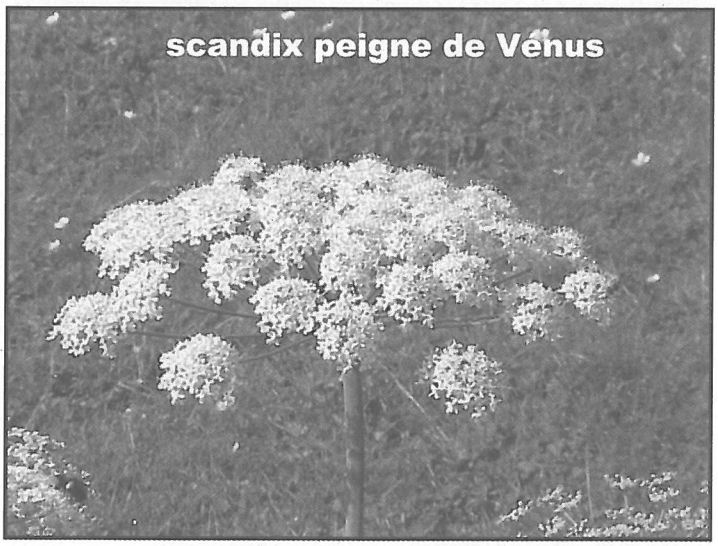

scandix peigne de Vénus

trèfle d'eau

orchidée à larges feuilles

(1) Deux ouvrages magnifiques disponibles dans les locaux de l'association Yser Houck.
(2) Nous avons conservé l'orthographe flamande de l'auteur.

Beaucoup de plantesn devenues très rares, étaient communes jadis, ainsi **l'ansérine des murs** (*meuro gansen voet*) que l'on trouvait *« sur les murs et le long des chemins »*, ou **l'ansérine anguleuse** (*gebastaerd gansen voet*) qui étaient *« dans les champs ou au bord des bois »*. **Le trèfle d'eau** (*water klaver*) ou **la lysimaque commune** (*gemeyn wederick*) qui *« communs »* dans les lieux humides sont devenus très rares. Les espèces devenues très rares et menacées de disparition en Flandre sont ainsi très nombreuses.

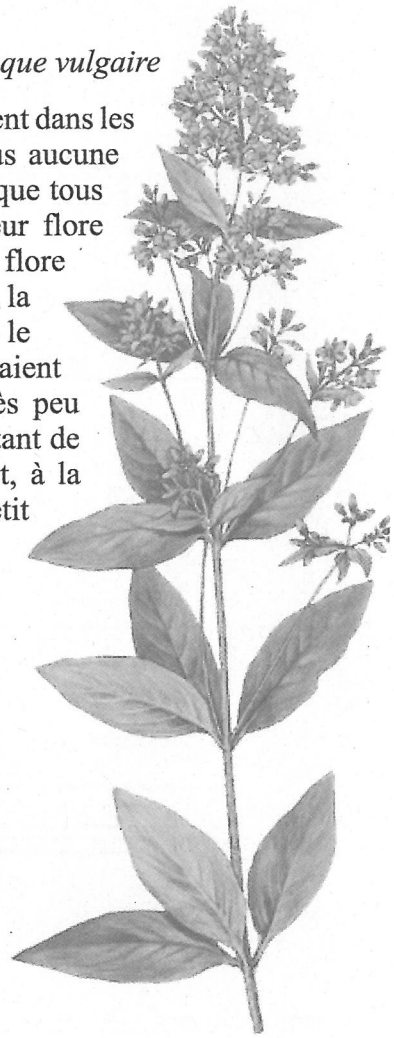

lysimaque vulgaire

En y regardant de plus près on constate que presque toutes ces plantes se trouvaient dans les champs, dans les prés ou dans les lieux humides. Aujourd'hui quasiment plus aucune adventrice ne pousse dans les champs. Les prés et les lieux humides ont presque tous disparus, les fossés et leurs bordures sont traités de telles manières que leur flore s'appauvrit considérablement. Ainsi il ne reste quasiment plus d'espaces où la flore sauvage puisse croître. On constate cependant que lorsqu'un espace est préservé, la flore se diversifie rapidement. Les réserves naturelles, les lieux gérés par le conservatoire des sites naturels voient rapidement apparaître des espèces qui étaient absentes des sites depuis longtemps. Malheureusement ces espaces sont très peu nombreux et souvent de taille minuscule. Il est important de multiplier les espaces laissés livrés à eux-mêmes et, à la campagne, chacun peut y contribuer en laissant un petit coin de jardin sauvage.

La multiplication d'initiatives individuelles anodines peut permettre de sauvegarder de nombreuses espèces. Ainsi **le chardon Marie** (*onze vrouwen distil*) se trouvait *« dans les lieux incultes »* et sa présence ne semblait pas rare du temps de monsieur Vandamme.

chardon Marie

Aujourd'hui sa présence est déclarée *« exceptionnelle »* et n'a été décelée qu'à Watten et à Roubaix. Le centre régional de phytologie note que sa présence a été signalée il y a une cinquantaine d'années dans le secteur de Rubrouck-Bollezeele. Nous avons en effet eu l'occasion il y a une dizaine d'années d'en voir à Rubrouck dans le jardin d'un vieux monsieur qui en laissait croître quelques plants chaque année. Aujourd'hui ce monsieur est décédé, la maison vendue et il serait bien étonnant que ses successeurs aient conservé ces chardons. Nous avons eu, par hasard, la présence d'esprit d'en récupérer, à l'époque, quelques graines et l'*onzer vrouwe distil* continue à croître dans le secteur.

Des graines sont à la disposition de ceux qui le désirent et ainsi une petite parcelle de notre patrimoine floristique sera préservée !